

**OMPI/DA/MA/04/INF.1**

**ORIGINAL** : français

**DATE** : février 2004



ROYAUME DU MAROC



ORGANISATION MONDIALE DE LA  
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## **ATELIERS ITINERANTS DE L'OMPI SUR L'APPLICATION DES DROITS ET LE RESPECT DE LA LEGISLATION RELATIVE AU DROIT D'AUTEUR ET AUX DROITS VOISINS**

organisés par  
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec  
le Ministère de la communication  
et  
le Ministère de la justice

**Rabat, le 20 avril 2004**

**Casablanca, le 21 avril 2004**

**Meknes, le 22 avril 2004**

PROGRAMME PROVISOIRE

*document établi par le Bureau international de l'OMPI*

- 8 h 30 – 9 h 00 Ouverture des travaux
- 9 h 00 – 9 h 30 Les principaux éléments de la protection du droit d’auteur et des droits voisins
- Conférenciers : Mme Fatima Daboussi, directrice adjointe, Bureau du développement économique avec les pays arabes, OMPI
- M. Abdallah Ouadrhiri, directeur général, Bureau marocain du droit d’auteur (BMDA)
- 9 h 30 – 10 h 00 Les moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle dans l’Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC)
- Conférencière: Mme Fatima Daboussi
- 10 h 00 – 10 h 30 Pause-café et discussion
- 10 h 30 – 11 h 00 L’évolution du droit d’auteur et des droits voisins au Maroc et l’importance de la gestion collective
- Conférencier : M. Abdallah Ouadrhiri
- 11 h 00 - 11 h 30 La défense des droits de propriété intellectuelle et le règlement des différends
- Conférencier : M. Bernard Valette, premier vice-président du Tribunal de grande instance de Paris
- 11 h 30 – 12 h 00 Les règles de procédures judiciaires dans le cas de concurrence déloyale et de contrefaçon
- Conférencier : M. Bernard Valette

- |                   |  |
|-------------------|--|
| 12 h 00 – 12 h 30 | Discussion   |
| 12 h 30 – 14 h 00 | Déjeuner   |
| 14 h 00 – 14 h 30 | Étude de cas de jurisprudence en matière de propriété intellectuelle au Maroc<br><br>Conférencier :   Conférencier local                                   |
| 14 h 30 – 15 h 15 | L'accord sur les ADPIC et les mesures douanières aux frontières<br><br>Conférencier :   M. Wilfried Rogé, Direction des douanes, Paris                     |
| 15 h 15 – 15 h 30 | Pause-café et discussion   |
| 15 h 30 – 16 h 00 | La piraterie et la contrefaçon et leur implication socio-économique et culturelle<br><br>Conférenciers :  Mme Fatima Daboussi<br><br>M. Abdallah Ouadrhiri |
| 16 h 00 – 16 h 30 | Le rôle de l'administration douanière dans la lutte anti-contrefaçon<br><br>Conférencier :   M. Wilfried Rogé  |
| 16 h 30 – 17 h 00 | Les condamnations judiciaires, dommages et intérêts, sanctions civiles et pénales et mesures accessoires<br><br>Conférencier :   M. Bernard Valette        |

- 17 h 00 – 17 h 30      Le rôle de l'appareil judiciaire dans la protection de la propriété intellectuelle
- Conférencier :    M. Bernard Valette
- 17 h 30 – 18 h 00      Table ronde sur la coordination entre secteurs privé et public et titulaires de droits pour la promotion de la propriété intellectuelle au Maroc
- 18 h 00 – 18 h 30      Clôture des travaux

[Fin du document]